



Un élan du coeur pour
sauver une vie

Solidarité Haïti

L'école Centre Culturel Molière Chandler aux Orangers Et les actions du Secours populaire français à Jacmel.

1- La genèse.

L'association Action contre l'Enfance Maltraitée (ACEM) a été créée en 1998 à Limoges par des anciens élèves du Centre Alcibiade Pommayrac de Jacmel qui poursuivaient alors des études France. Jacmel est une ville côtière située dans le sud-est du pays.

La création de l'association a été motivée par la volonté de ses fondateurs de s'impliquer en faveur des enfants haïtiens défavorisés en dépit de l'éloignement. En effet, au cours des années 90, la précarité des familles s'est accentuée, le nombre d'enfants vivant dans les rues a augmenté et le "phénomène" de la domesticité infantile s'est amplifié. Un tel contexte s'est révélé malheureusement favorable à une augmentation considérable et donc insupportable de la violence faite aux enfants. Par conséquent, les fondateurs de l'association ont cherché à y apporter, à leur niveau, une réponse adaptée car un véritable combat pour la dignité et la liberté devenait indispensable.

Cependant, dans le contexte jacmélien (ville de Jacmel), le principal problème qui a été ciblé par ACEM est celui de la domesticité infantile. Ayant compris que celle-ci est une conséquence directe de la précarité de certaines familles paysannes qui ne parviennent pas à scolariser leurs enfants, les fondateurs de l'association ont décidé de fournir une aide à la scolarisation.

C'est donc la raison pour laquelle ACEM a décidé de construire une école dans la localité rurale des Orangers, à la sortie de Jacmel, et de fournir un cadre agréable à des enfants vivants à la campagne. Néanmoins, la construction d'une belle école n'est pas en soi suffisante à contrer la mise en domesticité; encore fallait-il qu'elle soit accessible. Dans cette perspective, les membres d'ACEM ont posé le principe de la gratuité de la scolarité au Centre culturel Molière Chandler.



2 - Le contexte : la scolarisation en Haïti.

L'éducation en Haïti est caractérisée par un faible taux de scolarisation, des frais d'écologie élevés et un niveau de formation des enseignants insuffisant.

Le système éducatif haïtien en quelques chiffres :

- Le taux de scolarisation est de 57% pour le préscolaire (école maternelle), 76% pour le cycle primaire. Mais, seulement 1% des élèves en CP atteignent l'université.
- Environ 380.000 enfants âgés de 6-11 ans ne fréquentent pas l'école.
- 72% des élèves de CP dans les zones rurales sont trop âgés;
- 38% des enfants entre 7-18 ans n'ont jamais été à l'école
- La majorité des écoles sont dans un état de grave détérioration et sans infrastructure de base (eau potable, électricité).
- Le coût de l'éducation demeure excessivement élevé par rapport au revenu de la famille (40% du revenu gagné est alloué à l'éducation).

3- L'aide du Secours populaire français après le séisme de 2010.

Suite au séisme du 12 janvier 2010, qui a fait 300.000 victimes et 1,5 million de sans abris, le Secours populaire français (SPF) s'est pleinement engagé dans le projet de construction de l'école aux Orangers dans une démarche de reconstruction du pays. L'école, construite selon les normes antisismiques, n'a pas subi de dommages lors de ce violent tremblement de terre, et sert d'ailleurs de lieu d'hébergement pour des sinistrés de la zone. Les dégâts furent considérables à Jacmel où 75% de la ville fut détruite.

En réponse immédiate à la catastrophe, le SPF organisa une mission d'urgence sur place en collaboration avec ACEM et Pompiers de l'Urgence Internationale pour venir en aide aux habitants de la localité touchés par le séisme.



Le soutien apporté par le Secours populaire français au cours des mois qui suivirent permit à ACEM de terminer la construction de l'école Molière Chandler au cours de l'été 2011.

4- L'inauguration de l'école en juin 2011.

L'école a été inaugurée le 17 juin 2011, en présence d'environ 300 personnes. Au cours de cette cérémonie, la parole a été donnée à Michèle Pierre-Louis, ancien Premier Ministre d'Haïti, à Alain Sauval, Chef du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en Haïti et Directeur de l'Institut Français, à Hébert Lahatte, membre fondateur d'ACEM, à Lyn François, Président d'ACEM et à Thierry Mazabraud représentant le Secours populaire français.

L'inauguration de cette école est l'aboutissement d'un projet débuté en 2007, dont la philosophie était de redonner des conditions de travail décentes aux enfants du village des

Orangers. C'est d'ailleurs sur ce point qu'ont insisté les orateurs lors de leur discours. Ils ont en effet rappelé à quel point il était nécessaire que la dignité, l'égalité et la laïcité soient présentes au sein de cet établissement. De même, ils ont salué la collaboration exemplaire entre ACEM et le Secours populaire français exprimant ainsi la grande solidarité entre la France et Haïti.



5- Sept missions du Secours populaire français et d'ACEM sur place de 2010 à 2014.

Plus de quatre ans après le tremblement de terre, le SPF continue ses actions de solidarité envers Haïti. Au total, ce sont sept missions sur le terrain, dont une mission d'urgence, qui ont été organisées en partenariat avec ACEM pour rencontrer les partenaires locaux, observer l'avancée des différents projets en cours et identifier de nouveaux besoins.

Après une première mission d'urgence, les objectifs étaient de suivre la construction de l'école jusqu'à son inauguration en juin 2011. En parallèle, des partenaires ont été rencontrés comme une école de musique et un groupement de paysans qui reçurent un soutien du SPF. Par la suite, les missions ont permis de s'assurer du bon fonctionnement de l'établissement et de développer de nouveaux projets à l'école comme par exemple l'aménagement d'une bibliothèque mais également à l'extérieur avec d'autres partenaires locaux.

6- Un volontaire à Jacmel en 2013-2014.

Au mois d'août 2013, quelques jours avant la rentrée scolaire, est arrivé à Jacmel un volontaire français pour une période d'un an dans le but de collaborer avec l'équipe enseignante aux Orangers afin d'améliorer le fonctionnement de l'école au quotidien, conseiller les instituteurs et mettre en place de nouvelles activités socioculturelles dans le programme scolaire (cours de chant, activités sportives, lecture à la bibliothèque, projection de films, etc).

Sa présence a permis, aussi, de suivre des projets financés par le SPF à l'extérieur de l'établissement.



7- L'école aujourd'hui.

L'année scolaire 2014-2015 marque une étape importante dans le développement du projet de l'école primaire, en effet, pour la première fois depuis son inauguration, toutes les classes de l'établissement, soit un total de sept, seront ouvertes et près de 200 enfants seront scolarisés. Les enfants de la classe de CM2 seront la première promotion à quitter l'établissement et devront passer l'examen de passage au collège.

Malgré le soutien du SPF, l'ouverture des classes s'est faite progressivement car ACEM, n'était pas en mesure de faire fonctionner à plein régime l'école dès la première année. Les frais de fonctionnement sont en effet élevés et à la charge d'ACEM qui ne reçoit aucune aide du Ministère de l'Education Nationale Haïtien, malgré les nombreuses promesses.

En dépit du contexte difficile, l'association souhaite tout de même offrir aux enfants scolarisés une éducation de qualité où les cours sont dispensés du lundi au vendredi de 7h à 14h, au lieu de 13h, et commencent début septembre soit un mois plus tôt que dans le reste du pays. Un repas gratuit est servi quotidiennement à chaque enfant dans la cafétéria grâce au soutien du Programme Alimentaire Mondial. Le personnel est composé de sept enseignants dont une directrice, deux cuisinières, une femme de ménage, un gardien et un jardinier.

Suite à la venue du volontaire à l'école, les enfants ont désormais accès chaque jour à une bibliothèque informatisée de 3.000 ouvrages environ, assistent régulièrement à des



projections de films. Activités musicales et sportives sont également au programme grâce à un partenariat avec l'école de musique de Jacmel et l'engagement d'un professeur de sport à Jacmel diplômé en France.

En avril 2013, la direction de l'école assistée du volontaire français ont créé un Club Copains du Monde pour les enfants de la zone. L'idée est venue suite à la participation de six enfants et une accompagnatrice au séjour Village Copains du Monde en Bretagne en août 2012, événement organisé par le SPF de Bretagne rassemblant des enfants bretons, haïtiens, béninois et malgaches.

8 - Les autres projets du Secours populaire français.

En dehors de l'école aux Orangers, le SPF en collaboration avec ACEM sont actifs dans des domaines autres que l'éducation telle que l'agriculture, les AGR (activités génératrices de revenus), la culture. Pour cela, les actions sont menées avec des partenaires locaux chargés de l'exécution des projets :

8/1 Le groupement paysan conséquent des Orangers.

Constitué en 2006, la création du Groupement paysan conséquent des Orangers s'est imposé aux villageois comme une nécessité pour faire face aux besoins criants en matière d'agriculture. Exploiter une parcelle, aussi petite soit elle, est en effet indispensable pour les familles paysannes de la zone pour qui l'agriculture reste dans de nombreux foyers l'unique source de revenus. Les principales cultures dans le village sont le maïs, l'haricot, la banane, l'igname, la patate douce, le manioc et la mangue.

Grâce au soutien du Secours populaire français, le groupement possède l'unique moulin à maïs du village, depuis 2011, destiné à l'ensemble de la communauté et enfin depuis 2014, d'un poulailler communautaire de poulets de chair et poules pondeuses qui approvisionnera la cantine de l'école des Orangers en oeufs et viande. Près de 200 familles sont membres du groupement.



8/2 L'école de musique de Jacmel.

Créée en 1998, l'école de musique Dessaix-Baptiste a pour objectif principal de dispenser une formation musicale de qualité accessible à tous en ciblant son action sur une population défavorisée. Elle cherche ainsi à améliorer le quotidien de ces enfants en leur apportant un peu de bien être au travers d'une démarche artistique. Depuis 2010, plus de 1.000 enfants y sont inscrits mais seulement une minorité s'acquitte de la cotisation de 4 euros par mois.

Le Secours populaire français a, tout d'abord, apporté son soutien à l'école en 2011 en participant au financement d'un camp d'été musical aussi soutenu par l'UNESCO. En 2013, le SPF a continué son action en finançant un projet d'enregistrement de CD.



8/3 L'association ASSLHA.

Créée en 2007, l'association Saint-Luc d'Haïti développe grâce au travail d'une dizaine de bénévoles des programmes de développement communautaire en faveur des habitants de la localité de Cayes-Jacmel (département du Sud-Est). Les actions sont axées dans les domaines de l'environnement, du social, de la santé et de l'économie : mise en place d'une clinique mobile médicale et dentaire pour les familles isolées dans les montagnes, création de clubs pour les enfants des rues, soutien à un atelier de couture et de confection (projet financé par le SPF en 2012), développement de la culture de Moringa Oleifera pour lutter contre la malnutrition et un programme de microcrédit destiné aux femmes marchandes (projets financés par le SPF en 2013-2014).

9- Les perspectives et les besoins.

Plus de quatre ans après la catastrophe et malgré l'aide importante apportée à la population, les haïtiens vivent toujours dans une situation difficile où les besoins sont nombreux et la solution reste souvent l'émigration pour fuir la misère.

A l'école Molière Chandler, face à l'absence de soutien de la part de l'Etat, ACEM doit gérer l'augmentation année après année des frais de fonctionnement, la revalorisation des salaires du personnel et l'entretien du bâtiment. Grâce au soutien du Secours populaire français, ACEM continue de respecter son engagement qui est d'offrir une scolarité gratuite et de qualité aux familles. La question des salaires est la préoccupation principale de l'association. Les enseignants, qui sont en majorité des femmes, méritent une rémunération plus importante au vu de leur engagement dans le projet, le salaire ne dépassant pas les 100 euros par mois. Par conséquent, un soutien financier conséquent est vitale pour l'avenir de l'école et son bon fonctionnement.



10- Les partenaires mobilisés.

Le Conseil Régional du Limousin, le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes, la Fondation Connaissance et Liberté, les Villes de Limoges, Feytiat, Panazol, d'Isle, le Plan Parrainage, la Société des Comédiens Français,
Les Fédérations du Secours populaire français de la Région Bretagne, des Bouches-du-Rhône, de la Dordogne, de la Creuse, du Gard, de Gironde, de la Haute-Loire, des Deux-Sèvres, du Lot-et-Garonne,
Le Secours populaire français - Association Nationale.

Avec un grand merci à tous nos donateurs !

Nous contacter :

Secours Populaire Français
Fédération de la Haute-Vienne

6, rue Fulton

87 280 Limoges

Tel 05 55 04 20 00

Fax 05 55 04 20 30

Site internet : www.spf87.org

Courriel : contact@spf87.org